

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION 2024_115

Objet : Autorisation de signature du marché M24.030 : Fourniture de 6 minibus électriques et d'infrastructures de recharge associées

Séance du mardi dix sept septembre deux mille vingt quatre à dix-huit heures trente

Présents (54) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DUQUENOY - Marie-José DUPONT (Suppléante) - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (19) :

Arnaud DEVILLEZ à Antony GAUTIER - Gaëlle LEFEVRE à Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA à Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE à Philippe GRIMBER - Pierre GRANDGENEVRE à Brigitte GALLI - Marc DEHEELE à Joël VERMEULEN - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Bernard DENTENER - Pascal DECOOPMAN à Didier TIBERGHIEU - Jean-Michel PLAETEVOET à Sandrine KEIGNAERT - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Elizabeth BOULET à Luc EVERAERE - Jérôme DARQUES à Nathalie DEBOUDT - Marie SANDRA à Roger LEMAIRE - Jean-Luc DEBERT à Jean-Luc SCHRICKE - Jean-Pierre BATAILLE à Jean-Luc BARET - Dorothée DEBRUYNE à Joël DEVOS - Elizabeth GRESSIER à Dominique JOLY - Cindy SCHRAEN à Pierre-Louis RUYANT - Anne VANPEENE à Valentin BELLEVAL

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 73

Secrétaire de séance : Frédéric JUDE

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président


Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION 2024_115

Objet : Autorisation de signature du marché M24.030 : Fourniture de 6 minibus électriques et d'infrastructures de recharge associées

Considérant que le réseau de transports publics de l'agglomération comportera des services de navettes urbaines, assurés par des minibus électriques que l'agglomération mettra à la disposition de l'exploitant ;

Considérant que l'acquisition par Cœur de Flandre aggro de ces véhicules coûteux et de leurs infrastructures de recharge associées, permet une meilleure maîtrise de l'outil de production par l'agglo et un lissage du coût d'investissement ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu l'article L. 1414-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la procédure d'appel d'offres ouverte lancée conformément aux dispositions des articles R. 2124-2,1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et le choix de la Commission d'Appel d'Offres en date du 16 septembre 2024 ;

Il vous est proposé :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché de fourniture de 6 mini-bus électriques et d'infrastructures de recharge associées au bénéfice de Cœur de Flandre aggro et ainsi que tous les documents y afférents avec l'attribitaire choisi par la Commission d'appel d'offres en date du 16 septembre 2024 :

<i>Titulaire</i>	<i>Montant pour la fourniture de 6 minibus électriques</i>	<i>Montant pour la partie relative à l'achat des infrastructures de recharge associées</i>	<i>Montant pour la prestation supplémentaire éventuelle retenue</i>	<i>Durée</i>
FAST CONCEPT CAR (FCC ISUZU BUS) 85170 LE POIRE SUR VIE	Prix global et forfaitaire : 2 521 500,00 € HT (soit 3 025 800,00 € TTC)	Accord cadre à bons de commande mono attribitaire passé avec un montant maximum de commandes de 750 000,00 € HT - Le montant estimatif issu du BPU valant DQE est de 198 720,00 € HT (soit 238 464,00 € TTC)	2 500,00 € HT (soit 3 000,00 € TTC)	15 mois à compter de sa date de notification A titre indicatif, le délai de livraison des véhicules est de 8 mois à compter de la date de notification du marché.

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les modifications de marché qui pourront intervenir lors de l'exécution du marché ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Vote :

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 17 septembre 2024,
Pour extrait certifié conforme,

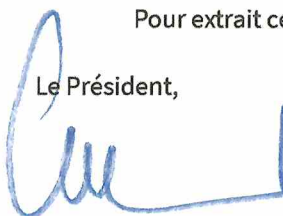
Le Secrétaire de séance



Frédéric JUDE



Le Président,



Valentin BELLEVAL

